

Préventionniste Nunavik

Sommaire

Sous l'autorité du Coordonnateur senior santé, sécurité & environnement, le Préventionniste est responsable de coordonner l'ensemble des activités de prévention en matière de santé et sécurité et/ou environnement au travail.

Principales tâches et responsabilités

- Agit à titre de personne ressource en santé et sécurité auprès de l'ensemble des gestionnaires et employés de son secteur;
- Démontre des habitudes de travail sécuritaires dans toutes les situations ;
- Réalise des visites de sécurité conjointement avec le contremaître et/ou les superviseurs du projet et le client et ce, en respect des exigences du contrat et de l'entreprise et du client;
- Observe les méthodes de travail des employés, apporte des correctifs en cas de risques importants et coach le gestionnaire dans la gestion des risques identifiés ;
- Révise les procédures mises en place et s'assure qu'elles sont connues de tous et maîtrisées ;
- Réalise les enquêtes et analyses d'accident, identifie les causes et assure le suivi des mesures correctives ;
- Accompagne et coach les contremaîtres dans la préparation, le déroulement et la mise en œuvre de leur réunion de santé et sécurité;
- Prépare et anime des réunions de groupe en regard à la santé et la sécurité et/ou environnement ;
- Maintient une relation étroite avec le client lors de la remise de rapports d'inspection et/ou visites conjointes ;
- Toutes autres tâches reliées à la santé et la sécurité au travail.

Profil et exigences

- Détenir un certificat en santé et sécurité au travail ou expérience de travail dans le domaine et/ou une vaste expérience dans des fonctions similaires;
- Détenir sa carte de secourisme en milieu de travail (RCR) valide;
- Avoir de l'expérience dans le milieu du forage serait un atout;
- Posséder de bonnes aptitudes relationnelles et une habileté à communiquer;
- Avoir de l'expérience dans les visites d'inspections ou dans des fonctions similaires;
- Être dynamique, sociable, attentif et observateur;
- Être à l'aise à travailler dans un milieu climatique changeant et extrême en période hivernale;
- Être un bon communicateur;
- Avoir un sens des responsabilités et être autonome.

Horaire et lieu de travail

- Horaire 14/14, 14 jours de travail consécutifs suivi de 14 jours de congé;
- 12 heures par jour.

« Veuillez prendre note que dans ce document, la forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte »